

Le WWF préfère le dogme à la science

L'étude publiée la semaine dernière par la station fédérale de recherche Agroscope Reckenholz sur mandat de la Confédération est formelle : la coexistence entre plantes OGM (organisme génétiquement modifié) et non OGM est possible. Ce résultat vient amener de l'eau au moulin des adversaires du moratoire de 5 ans sur les organismes génétiquement modifiés, interdiction que le WWF, Pro Natura, associés à plusieurs organisations agricoles et de consommateurs souhaitent inscrire dans la Constitution fédérale.

Si un moratoire est rarement une bonne chose, puisqu'il ne fait que retarder la solution à un problème, on sait désormais que le risque de pollinisation d'autres plantes sœurs ou cousines par une espèce OGM est faible, à condition de ménager des bandes de 25 mètres entre champs de maïs par exemple. Il y a lieu de ne pas surestimer ce risque. La coexistence existe en Suisse depuis belle lurette. Notre pays cultive une soixantaine de variétés de colza, l'agriculture biologique côtoie partout les cultures conventionnelles. Les conclusions d'Agroscope viennent corroborer les résultats d'essais allemands (60 sites, dans 9 Länder allemands) qui parviennent à des résultats semblables.

En réaction, une autre étude menée par le FiBL – une institution de recherche, proche des milieux de l'agriculture bio – sur mandat du WWF prétend le contraire. Pour elle, la coexistence entre OGM non OGM est impossible pour le blé, le maïs et le colza et très problématique pour les autres cultures. Pas très étonnant, me direz-vous ! Effectivement, l'étude du WWF fixe des hypothèses de travail différentes, qui l'amènent à d'autres résultats. Un peu à la manière d'un athlète habitué à sauter 1.85 m en hauteur, à qui on fixe soudainement la barre à 2m35. Si la Station fédérale Agroscope s'est orientée sur l'état actuel de la science, à savoir que le vol d'un grain de pollen de maïs est au maximum de 25 à 50m – le pollen très lourd de cette espèce explicite ce fait scientifique – l'étude du WWF a pris des chiffres dépassés depuis des générations, où le vol atteignait 1500 m. Lorsque Agroscope fixe un seuil de tolérance OGM à 0.5%, largement en dessous de la limite légale de 0.9%, l'étude du WWF arrête son seuil à 0.1%. Si la Station fédérale s'est orientée pour ses essais sur la législation en vigueur en Suisse et dans l'Union européenne et sur les connaissances scientifiques les plus récentes, l'étude WWF se base sur le dogme et des connaissances dépassées.

Les nouvelles connaissances scientifiques montrent l'importance de la recherche, que l'acceptation de l'initiative du moratoire ne manquerait pas d'empêcher. La Suisse possède l'une des législations les plus sévères en matière de génie génétique dans le domaine non humain. Notre pays préfère les limites claires, garantes d'une déclaration transparente et de la liberté de choix, aux interdits stériles. Le moratoire est contraire aux intérêts économiques de notre pays. Il est inutile et dangereux pour la place universitaire suisse. Enfin, il n'est pas justifié par des faits scientifiques.

Christophe Darbellay, Conseiller national